



HAL
open science

Les migrations internationales au prisme d'une historiographie nationale. Les historiens et les migrations vers l'espace français.

Philippe Rygiel

► **To cite this version:**

Philippe Rygiel. Les migrations internationales au prisme d'une historiographie nationale. Les historiens et les migrations vers l'espace français.. *il mestiere di storico. Rivista della Società Italiana per lo Studio della Storia Contemporanea*, 2018. hal-01973446

HAL Id: hal-01973446

<https://hal.science/hal-01973446>

Submitted on 17 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe Rygiel, « Les migrations internationales au prisme d'une historiographie nationale. Les historiens et les migrations vers les espaces français », *Il messire di storico*, X/1, 2018, pages 27-42

*Les migrations internationales au prisme d'une historiographie nationale.
Les historiens et les migrations vers l'espace français.*

Il messire di storico, X/1, 2018, pages 27-42

Philippe Rygiel, ENS Lyon, Lahrha/CNRS

L'histoire des migrations qui ont affecté les espaces français n'est plus depuis déjà une quinzaine d'années, l'histoire en friche que décrivait Gérard Noiriel il y a trente ans¹ et dont il déplorait la marginalité au sein du paysage historiographique français. Elle donne lieu à de nombreux travaux, produits par un important vivier de chercheurs. Cette richesse même rend difficile la caractérisation de la façon dont les historiens de la France se sont emparés de l'histoire des migrations qui ont affecté ce pays et expose qui veut le faire à plusieurs difficultés. Il convient d'abord d'éviter de présenter un palmarès, ce que l'on peut faire en s'attachant à prendre en compte en premier lieu les thèses d'histoire soutenues dans les universités françaises et les grands colloques. Cela offre comme avantage induit la délimitation d'un champ et d'un corpus, qui certes conduit à écarter certains textes importants produits par des sociologues² ou des politistes³ mais a le mérite de la cohérence. Cela suppose aussi de proposer, en un texte court, un récit qui tente de marquer les écarts, les spécificités d'une historiographie qui, comme en de nombreux pays, retrace les circulations internationales à la lumière de considérations nationales, sans pouvoir mener pour autant une comparaison systématique avec ces autres historiographies. Il faut enfin ne pas oublier que la production des travaux dont il est question ici s'étale sur quatre décennies, et que la chronologie que l'on peut en dresser est signifiante, particulièrement si l'on s'attache à comprendre ses dynamiques et les facteurs qui ont favorisé le développement de ce champ.

Fondations

La prise en compte de la dimension migratoire de l'histoire de France a elle-même une histoire en effet, dont il semble important de marquer les étapes, pour plusieurs raisons. La première en est que le moment des origines, le moment fondateur d'une histoire qui prenne en compte les migrations dans l'espace français, a eu une ombre portée assez longue. Pendant plusieurs décennies nous avons discuté à l'intérieur d'un cadre qui avait été pour l'essentiel défini dans les années 1980, sans nous en éloigner beaucoup. Tous les auteurs s'accordent sur la datation de l'émergence d'une histoire de l'immigration en France. Cela ne signifie pas que les historiens des décennies précédentes étaient aveugles et n'avaient pas rencontré de migrants. Qui lit

¹ G. Noiriel, *L'immigration en France, une histoire en friche*, in « *Annales ESC* », 41-4 (1986), pp. 751-769.

² Par exemple, A. Spire, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris 2005, ou Abdellali Hajjat, *Les frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris 2012.

³ Par exemple, Choukri Hmed, *Loger les étrangers "isolés" en France : socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006)*, thèse, Paris I, 2006.

Michel Perrot⁴, Antoine Prost⁵ ou bien Rolande Trespé⁶, croise des migrants étrangers. Ils sont tout à fait conscients de leur présence, mais ne constituent pas celle-ci en question ou en objet d'histoire. L'évocation de ces migrants est prise dans d'autres récits, dans d'autres histoires, qui sont généralement des histoires ouvrières. L'histoire des migrations étrangères en France a parmi ses sources premières en effet une histoire ouvrière qui dérive de Labrousse par l'intermédiaire de Madeleine Rébérioux par exemple, qui dirige la thèse de Gérard Noiriel⁷ ou d'Yves Lequin, historien de la classe ouvrière lyonnaise qui dirige en 1988 une histoire des étrangers en France⁸. Ces généalogies universitaires dans un pays comme la France – mais nous pourrions faire un constat assez similaire pour l'histoire des migrations aux États-Unis⁹ – sont importantes pour la compréhension d'un certain nombre de dynamiques.

Cette source cependant n'est pas unique. Est très frappant en effet que cette prise en charge de l'objet migration au cours des années 1980 est le fait de représentants de plusieurs courants historiographiques tout à fait distincts, voire quelque peu étrangers les uns aux autres. Si certains comme Gérard Noiriel ou Nancy Green¹⁰ sont bien ancrés dans une histoire sociale qui est alors d'abord une histoire ouvrière, souvent d'inspiration marxiste, d'autres sont des représentants d'une histoire des relations internationales qui découvrent les migrants en étudiant les rapports entre états, partant de l'étude de relations bilatérales ou d'un certain nombre de traités réglant les conditions d'entrée et de séjour de migrants étrangers ou le statut de ceux-ci. Janine Ponty en fait partie avec sa thèse consacrée aux Polonais en France qui part des négociations d'un traité d'immigration entre la France et la Pologne aux lendemains de la première guerre mondiale¹¹. C'est aussi le cas de Pierre Milza dont le travail n'est pas d'emblée une histoire de l'immigration italienne en France, mais celle des rapports franco-italiens¹², dont il met en évidence qu'ils sont profondément affectés par la présence en France, durant de nombreuses décennies, d'une population italienne importante, dont les déplacements et la nationalité sont pour les deux parties un enjeu important. L'histoire politique, sous la forme d'une histoire des politiques publiques comme sous celle d'une histoire de l'opinion, contribue elle aussi à cette définition de l'immigration comme un objet et un problème digne d'attention. Jean-Charles Bonnet donne ainsi dès la fin des années 1970 une histoire de l'émergence au sein de l'appareil d'État d'institutions et de bureaucraties spécialisées dans le traitement des populations étrangères, menée en parallèle d'une étude de la naissance d'une législation et d'une réglementation dont l'objet premier est l'encadrement des migrations de travail¹³. C'est une veine que l'on retrouve prolongée par les premiers travaux de Patrick Weil¹⁴, puis par ceux de Vincent Viet¹⁵.

⁴ M. Perrot, *Les rapports des ouvriers français et des ouvriers étrangers, 1871-1893*, in « Bulletin de la Société d'Histoire Moderne », 12 (1960), pp. 4-9.

⁵ A. Prost, *L'immigration en France depuis cent ans*, in « Esprit », 4 (1966), pp. 532-545.

⁶ R. Trespé, *La main d'œuvre étrangère aux mines de Carmaux entre les deux guerres*, in *Castres, pays tarnais*, Albi 1972, pp. 435-442.

⁷ G. Noiriel, *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris 1984.

⁸ *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Y. Lequin (dir), Paris 1988.

⁹ D. R. Gabaccia, *The Minnesota School and Immigration History at Midwestern Land Grant Universities, 1890-2005*, in « Journal of Migration History », 2, (2015) pp. 171-199.

¹⁰ N. Green, *Les travailleurs immigrés juifs à la belle époque*, Paris 1985.

¹¹ J. Ponty, *Polonais méconnus*, Paris 1988.

¹² P. Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, 2 voll., Rome 1981.

¹³ J.C. Bonnet, *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon 1976.

¹⁴ P. Weil, *La France et ses étrangers*, Paris 1991.

¹⁵ V. Viet, *La France immigrée. Construction d'une politique, 1914-1997*, Paris 1998.

Nous pouvons écrire que chacun de ces fondateurs, parce que cette histoire est collective, donne naissance à une lignée et il est assez facile de mettre en évidence le fait que jusqu'aux années 2000 il est possible de rattacher la plupart des historiens qui s'occupent d'histoire des migrations à l'une de celles-ci, de même que le fait que certains travaux récents en apparaissent comme un prolongement. Yvan Gastaut¹⁶ est ainsi clairement inscrit dans la continuité des travaux de Ralph Schor¹⁷, qui fut son directeur de thèse, tous les deux s'attachant à décrire les transformations des discours politiques et journalistiques évoquant l'immigration étrangère, l'un jusqu'en 1945, l'autre à partir de cette date. Une remarque similaire pourrait être faite à propos des travaux de Laure Pitti, qui étudiant les migrants étrangers employés par les usines Renault¹⁸ s'inscrit tout à fait dans la lignée des travaux de Gérard Noiriel, de même que plus tard Vincent Gay¹⁹. L'immigration est saisie en cette perspective comme un processus constitutif de la classe ouvrière française, dont il s'agit de comprendre la formation et la disparition en tant qu'acteur collectif.

Gérard Noiriel fait partie de cette génération des fondateurs, il est le premier aussi à proposer une synthèse saluée par tous, avec *Le Creuset français*²⁰, qui intègre tous les travaux caractéristiques de ce premier moment au moyen d'un opérateur qui est l'État. Celui-ci en est le personnage central parce qu'il est à la fois le protagoniste des relations internationales, l'instituteur du social, le cadre et l'enjeu du débat politique. Cela permet de coaguler les histoires particulières produites par des historiographies de traditions différentes, qui ont des objets, mais aussi des techniques et des matériaux qui ne sont pas absolument les mêmes. Si tous écrivent une histoire qui s'appuie largement sur les fonds disponibles dans les archives publiques, et commentent législation, réglementation et traités, tout en prêtant une attention soutenue aux sources policières, certains recourent volontiers à l'histoire orale cependant que d'autres font souvent appel à la presse.

Quelle que soit cependant les sources utilisées ou le point de vue choisi, l'histoire des années 1980 a un personnage central : le travailleur immigré, un homme, peu qualifié, récemment arrivé, travaillant pour l'industrie ou les compagnies minières et aux prises avec ses employeurs et l'État. L'insistance sur ce point vient du fait qu'un même constat ne serait pas vrai pour toutes les historiographies. En d'autres pays l'histoire de l'immigration émane, en partie du moins, de communautés d'originaires, est écrite par des membres de celles-ci, ou à tout le moins s'appuie sur en bonne partie sur les matériaux produits et fournis par celles-ci²¹ et l'existence d'une identité collective dont il s'agit de montrer la résilience au travers des générations. Nous n'avons pas alors en France une dynamique de ce type. Il n'y a, parmi les auteurs de cette génération, que Pierre Milza que l'on puisse rattacher à un courant migratoire récent et s'il donnera plus tard une histoire sensible de la Ritalie²², ses premiers travaux convoquent des sources qui pour l'essentiel sont des archives d'État.

Histoire écrite à l'ombre de l'État, et pour une bonne part au moyen de ses archives, cette histoire est aussi une histoire très politique, non pas parce que ce sont des historiens du politique qui l'écrivent mais parce qu'elle est directement connectée au contexte et à la scène

¹⁶ Y. Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve république*, Paris 2000.

¹⁷ R. Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris 1985.

¹⁸ L. Pitti, *Ouvriers algériens à Boulogne Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à une histoire sociale et politique des ouvriers en France*, thèse, 2002.

¹⁹ V. Gay, *Immigration, conflits sociaux et restructurations industrielles : les ouvriers immigrés de Citroën et Talbot au début des années 1980*, thèse, ENS Cachan, 2016.

²⁰ G. Noiriel, *Le Creuset français*, Paris 2016 (1a ed. 1988).

²¹ D.R. Gabbacia, *The Minnesota School*, cit.

²² P. Milza, *Voyage en Ritalie*, Paris 1993.

politique. Le point est particulièrement frappant dans le cas de l'historiographie française. Les objets, les questions peuvent être facilement reliées au contexte de l'élaboration de ces travaux. Il s'agit ainsi souvent en ce premier moment de comprendre les migrations du présent et les conflits politiques autour de celles-ci par le biais d'un recours à l'histoire, qui doit permettre de déterminer ce qu'il y a de nouveau, de propre à ce moment, et ce qu'il y a en lui de structurel, de cyclique. La période en effet est marquée par l'omniprésence de la question immigrée, qui devient une question politique centrale au cours des années 1970, marquées par le raidissement des politiques d'immigration, manifeste à partir de 1974²³, mais dont les premiers signes sont détectables dès le début de cette décennie²⁴, après un appel massif à la main d'œuvre immigrée au cours des décennies précédentes marquées par une forte croissance, sans que la présence étrangère ne soit alors particulièrement contestée, ni même discutée. Ce revirement s'accompagne du développement d'une xénophobie politique qui permet au front national d'enregistrer ses premiers succès électoraux²⁵. Marginale depuis 1945, l'extrême droite française, qui martèle jusqu'à l'obsession son refus de l'immigration, enregistre en effet ses premiers succès électoraux au début des années 1980, provoquant la stupeur de beaucoup qui croyaient alors cette tradition politique condamnée à l'extinction et la redécouverte des crises xénophobes passées²⁶ dont les Italiens furent souvent les victimes²⁷.

Cette entreprise historique trouve alors un écho, des lecteurs et des alliés, au sein d'un monde associatif dont une partie est mobilisée depuis le début des années 1970 pour la défense des droits des étrangers et des travailleurs migrants. Certains de ces acteurs feront même de la promotion de cette histoire le cœur de leur engagement. En 1985 est fondé ainsi l'association Génériques²⁸, qui sera longtemps animée par Said Bouziri et Driss-El Yazimi, deux étudiants originaires l'un de Tunisie, l'autre du Maroc, liés à la gauche prolétarienne, mouvement d'extrême gauche, qui ont participé aux mouvements de défense des immigrés et aux combats immigrés des années 1970²⁹ et qui dans la foulée de la marche pour l'égalité de 1983 fondent une association destinée à promouvoir l'histoire de l'immigration et à en permettre l'écriture par le recensement des matériaux disponibles et la collecte de sources privées mises à disposition du public et des chercheurs. Le contexte politique des années 1980 et du début 1990 leur permet de disposer de forts soutiens dans le monde politique, mais aussi de l'administration. Exerçant d'importantes fonctions au sein de la Ligue des droits de l'homme qui demeure alors un lieu où se croisent politiques, militants et intellectuels, ils siègent au conseil d'administrations de diverses institutions publiques, alors qu'émerge au sein des politiques de la culture la question de la présence immigrée³⁰. Cela offre à l'association les ressources permettant de recruter des professionnels compétents, qui en partenariat avec les archives de France (1990) développent un monumental guide des archives de l'immigration en France³¹ tout en assurant la collecte et le classement de nombreux fonds d'archives et

²³ P. Weil, *La politique française d'immigration : au-delà du désordre*, in « Regards sur l'actualité », n° 158 (1990), pp. 3-22.

²⁴ S. Laurens, *Une politisation feutrée : Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1962-1981)*, Paris 2009.

²⁵ F. Gaspard, *Une petite ville en France*, Paris 1990.

²⁶ L. Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris 2004.

²⁷ G. Noiriel, *Le Massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris 2010.

²⁸ S. Clément, *L'association Génériques*, in « Migrations Société », 138-6 (2011), pp. 93-98.

²⁹ S. Laacher, *1970-1980 : Dix ans de luttes immigrées, esquisse de chronologie*, in « Migrations », 25, 2005.

³⁰ A. Escafré-Dublet, *Culture et immigration : de la question sociale à l'enjeu politique, 1958-2007*, Rennes 2014.

³¹ P.J. Derainne, P. Veglia e D. Folliet. *Les étrangers en France : guide des sources d'archives publiques et privées, XIXe-XXe siècles*. Vol. 4., Paris, 2005.

l'élaboration d'outils permettant la mise à jour et la mise à disposition des ressources accumulées par le biais d'un portail électronique dédié³². Cette entreprise coïncide avec le rapatriement en France, entre 1994 et 2000, des archives françaises confisquées par les nazis durant la guerre puis récupérées par les soviétiques dont une notable partie concerne la surveillance des étrangers durant les années 1930 et les mobilisations en faveur de leurs droits³³. Au début des années 2000 qui veut étudier l'immigration étrangère en France métropolitaine dispose de sources abondantes, d'autant plus qu'un appareil de surveillance et de contrôle minutieux des étrangers est en place depuis la première guerre mondiale, aisées à repérer et accessibles.

Ces évolutions archivistiques contribuent à expliquer certaines des évolutions de la décennie suivante, en particulier l'intérêt porté au fonctionnement concret de l'appareil d'État et l'usage par plusieurs historiens de jeux d'échelle permettant de lier étude des processus de production des normes et conditions de leur mise en œuvre à travers l'examen de cas ou de destins individuels. Élément de continuité cependant, l'histoire demeure conçue comme un outil permettant par une comparaison implicite ou explicite, une compréhension des enjeux contemporains, dans le cadre de la société française. Le débat public porte moins sur le réveil d'une xénophobie politique violente ou la nature des politiques migratoires que sur le sort de ce que l'on a tendance à nommer la seconde génération³⁴. La question de l'assimilation ou de l'intégration à la société française, les deux termes sont alors peu dissociés, devient alors, chez les historiens, tout à fait centrale³⁵. Les chercheurs s'emploient à définir ces termes, à décrire les formes d'agrégation à la société française des populations migrantes, à les comprendre, ce qui s'accompagne de l'élaboration de dispositifs jusque-là peu utilisés en ce champ. Marie-Claude Blanc-Chaléard nous donne alors une superbe thèse sur l'histoire des Italiens dans l'Est parisien qui s'applique à reconstituer les itinéraires individuels et familiaux, la distribution dans l'espace de la ville et la structure sociale de populations définies par une commune origine, empruntant des outils provenant de la géographie³⁶, intérêt pour les itinéraires au sein de la société française des immigrants et de leurs descendants que l'on retrouve chez Philippe Rygiel³⁷. Commence alors aussi un inventaire des différents. Il semble qu'à partir de ce moment chaque groupe étranger implanté en une région ou une localité soit destiné à recevoir son historien ou son historienne quelle que soit sa taille, les Slovénes des mines de Lorraine³⁸, les mineurs polonais de Ronchamps³⁹, les Espagnols de Decazeville⁴⁰ font ainsi, parmi bien d'autres, l'objet de la curiosité d'historiens. Nous voyons alors se multiplier des histoires qui ont en commun de définir leur objet par le croisement d'une localisation et d'une origine. Ce mouvement, qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui a pour symbole une collection dirigée par

³² <http://odysseo.generiques.org/>.

³³ Coeuré S., *La Mémoire spoliée. Les archives des français, butin de guerre nazi puis soviétique, de 1940 à nos jours*, Paris 2013 (Paris, 2006).

³⁴ A. Hajjat, *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris 2013.

³⁵ G. Noiriel, *Population, immigration et identité nationale*, Paris 1992.

³⁶ M.C. Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien (années 1880-1960). Une histoire d'intégration*, Rome 2000.

³⁷ P. Rygiel, *Destins immigrés*, Besançon 2001.

³⁸ M. Pisljar Fernandez, *Slovenci v železni Loreni skozi zivljenske pripovedi/Slovènes en Lorraine du fer (1919-1939). À travers des récits de famille*, Ljubljana, 2004.

³⁹ J.P. Thiriet, *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*, Salins-les-Bains 2001.

⁴⁰ M.L. Montbroussus, *Les Espagnols dans le bassin de Decazeville, Histoire d'une intégration réussie*, Rodez 1995.

Emile Témime, qui a lui-même dirigé une belle histoire de l'immigration à Marseille⁴¹ et Pierre Milza chez Autrement au beau nom de *Français d'ailleurs, peuples d'ici*.

L'émergence de ces travaux peut être assez facilement relié à la domination alors de la thématique de l'assimilation parce que ces histoires ont souvent une même structure narrative. Les auteurs reconstituent l'enchaînement de circonstances qui a amené une population dans telle ou telle région ou localité de France, évoquent les difficultés de l'installation en une terre étrangère et un environnement souvent hostile avant l'intégration au travail, la naissance des enfants qui se mêlent à d'autres, non sans heurts parfois, sur les bancs de l'école communale, avant de prendre leur place dans la communauté nationale. Le dernier chapitre souvent est celui du souvenir, de la mémoire, de la fidélité maintenue à une origine qui se lie à quelques sites particulièrement signifiants, à quelques institutions maintenant un lien entre ces héritiers d'une même histoire. Si les travaux ressortant de cette veine apparaissent parfois faiblement cumulatifs, ils prennent sens en leur contexte, étant souvent soutenus, voire commandés, par des institutions ou des acteurs sociaux locaux et l'étude fine d'une population saisie en un contexte précisément défini a conduit à la production d'œuvres importantes⁴².

Ces travaux sont alors connus de tous parce que nous parlons d'un petit milieu de recherche, dont les effectifs sont modestes et qui est souvent un milieu d'interconnaissance, soudé par la fréquentation des mêmes colloques et des mêmes séminaires, peu nombreux, mais aussi souvent par des questions partagées et le souci commun à beaucoup, qui sont nombreux à avoir ou avoir eu un engagement politique et syndical, d'intervenir dans les affaires de la cité et le débat public. Patrick Weil ainsi à la fin des années 1990 coordonnera la préparation d'un rapport au premier ministre qui inspirera certaines des modifications de la législation adoptées par le gouvernement Jospin⁴³.

Ce petit cénacle tend à devenir, au cours de la décennie suivante, un sous-champ académique, plus institutionnalisés, plus étoffé, aux objets sans doute plus légitimes au sein de l'institution universitaire que précédemment. Les manuels universitaires se multiplient⁴⁴, l'histoire des migrations fait son apparition dans les manuels du secondaire, des revues spécialisées font une large place à l'histoire des migrations, comme « Hommes et Migrations », voire lui sont presque entièrement consacrées comme « Migrations » ou « Diasporas ». L'enquête financée par l'Association pour la cohésion sociale et l'égalité des chances qui se propose d'enquêter sur le passé migratoire de chacune des régions françaises et d'y faire émerger des réseaux de spécialistes connectés aux institutions publiques est un bon révélateur de ces mutations. L'enquête mobilise environ 125 collaborateurs, est dotée d'un budget important⁴⁵ et débouche sur la publication de plusieurs dizaines d'articles, d'ouvrages et de rapports, l'organisation de nombreuses manifestations et expositions et la production de répertoires de matériaux permettant d'aborder dans le cadre scolaire l'histoire des migrations

⁴¹ *Histoire des migrations à Marseille*, 4 voll., a cura di É. Témime, Aix-en-Provence, 1989-1991.

⁴² N. Lillo, *La petite Espagne de la plaine Saint-Denis*, Paris 2005.

⁴³ P. Weil, *Mission d'étude des législations de la nationalité et de l'immigration : rapports au Premier ministre*, Paris 1997.

⁴⁴ M.C. Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, Paris 2001 ; J. Ponty, *L'immigration dans les textes, France, 1789-2002*, Paris 2002 ; R. Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris 1996.

⁴⁵ *Histoire et mémoires des immigrations en régions aux XIXe et XXe siècles*, in « Hommes et migrations », A.S. Bruno, G. Noiriel, et alii, 1273 (2008), pp. 6-17 ; *Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM aux XIXe et XXe siècles. Des études riches, des perspectives fécondes*, in « Hommes et migrations », A.S. Bruno et al., 1278 (2009), pp. 9-17.

ayant affecté les différents territoires régionaux⁴⁶. L'histoire des migrations n'est plus alors une histoire de pointe apanage de quelques spécialistes mais un domaine presque autonome de la production historique avec ses institutions propres, dont bien sûr la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à la naissance de laquelle a beaucoup œuvré la première génération d'historiens de l'immigration⁴⁷ – beaucoup appartenant au comité de préfiguration qui lui donne naissance puis au premier conseil scientifique de cette institution – renouant pour l'occasion avec le mouvement associatif lié aux luttes immigrées, qui avait participé à la fondation au début des années 1990, en conjonction avec les principaux historiens du domaine, à la création d'une association pour la création d'un musée de l'immigration et qui participe aussi à la genèse de l'institution, Driss El Yazami coordonnant avec Rémy Schwarz les travaux de la commission instituée par le gouvernement Jospin⁴⁸.

Cette institutionnalisation de l'histoire de l'immigration s'accompagne de plusieurs mutations. La disparition des très volumineuses thèses d'état⁴⁹, l'existence de synthèse préalable conduisent à des travaux menés souvent à des échelles plus fines. L'analyse des pratiques d'État ainsi s'est déplacée des normes, inscrites dans la loi ou la réglementation, aux conditions concrètes du contrôle des étrangers et des migrants. Les agents de ces politiques, les technologies dont ils usent⁵⁰, leurs pratiques quotidiennes⁵¹, les institutions en contact direct avec les étrangers⁵², font l'objet de nombreux travaux.

L'accroissement de la production s'accompagne également, assez logiquement, d'une diversification des thématiques et des objets. S'adjoignent au personnage central des premiers temps, le manœuvre peu qualifié de l'industrie, d'autres types de migrants ou d'individus mobiles. L'étudiant étranger, qui contribue depuis fort longtemps à la vie des institutions universitaires françaises, fait l'objet de plusieurs thèses et colloques⁵³. Les petits commerçants étrangers, si nombreux dans les interstices des grands ensembles urbains, ont fait l'objet de la grande thèse de Claire Zalc⁵⁴, ainsi que d'un colloque important. Les artistes et intellectuels exilés vont faire aussi l'objet d'un certain nombre de travaux, ceux en particulier liés à l'exil allemand de l'entre-deux-guerres⁵⁵.

Cette galerie de portraits fait aussi une place aux femmes migrants, généralement absentes des travaux produits au cours des périodes précédentes, à la notable exception près des travaux de Janine Ponty qui consacra d'ailleurs son dernier ouvrage aux ouvrières agricoles

⁴⁶ Par exemple, N. Lillo, *Histoire des immigrations en Ile de France, de 1830 à nos jours*, Paris 2012 ; *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, a cura di Y. Frey, Nancy, 2009.

⁴⁷ M.C. Blanc-Chaléard, *Une cité nationale pour l'histoire de l'immigration. Genèse, enjeux, obstacles*, in « Vingtième Siècle », 92-4 (2006), pp. 131-140.

⁴⁸ D. El Yazami, L. Schwartz, *Rapport pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*, 2001, dactylographié.

⁴⁹ A. Prost, *Faut-il rétablir la thèse d'état ?*, in « Vingtième siècle », 47, (1995), pp. 191-193.

⁵⁰ V. Denis, *Une histoire de l'identité, France, 1715-1815*, Paris 2008.

⁵¹ C. Rosenberg, *Policing Paris : The Origin of Modern Immigration Control Between the Wars*, Cornell 2006; M.D. Lewis, *The Boundaries of the Republic: Migrant Rights and the Limits of Universalism in France, 1918-1940*, Stanford 2007.

⁵² F. De Barros, *L'état au prisme des municipalités. Une comparaison historique des catégorisations des étrangers en France*, Thèse, Sciences-Po, 2004 ; M. Bernardot, *Loger les immigrés, la Sonacotra, 1956-2006*, Paris 2008.

⁵³ N. Manitakis, *L'essor de la mobilité étudiante internationale à l'âge des États-Nations. Une étude de cas : les étudiants grecs en France*, Thèse, Ehes, 2004.

⁵⁴ C. Zalc, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris 2010.

⁵⁵ U. Voswinckel, F. Berninger, *Exils méditerranéens. Écrivains allemands dans le sud de la France (1933-1941)*, Paris 2009.

polonaises⁵⁶. Au cours des années 2000 sont entreprises des thèses qui soit se donnent pour objet des migrations féminines⁵⁷ soit mettent en œuvre les concepts de l'histoire du genre dans le champ des études migratoires⁵⁸, dont les auteurs souvent ont pris part au colloque *Histoire/Genre/Migrations* organisé à Paris en 2008⁵⁹.

Ces années 2000 sont aussi marquées par les croisements de deux historiographies, celle relative à l'histoire des migrations d'une part, celle explorant le passé colonial de la France, qui jusque-là avaient, hormis dans le cas des travaux de Benjamin Stora⁶⁰ et de la thèse de Geneviève Massard-Guilbaud⁶¹, peu dialogué entre elles, en partie d'ailleurs parce que l'histoire des migrations s'est dans un premier temps largement construite à partir de l'étude des migrations du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, période au cours de laquelle les migrants coloniaux sont peu nombreux, le passé récent étant mis en regard d'histoires plus froides destinées à en dénaturiser les catégories, plus qu'étudié en lui-même. Cela avait contribué à faire de l'immigration italienne, la plus massive et la plus constante dans l'histoire française, un terrain privilégié, celle-ci par exemple étant longtemps la seule à disposer d'un réseau de recherches dédié, le CEDEI (Centre d'Études et de Documentation sur l'émigration Italienne), mis en place en 1985⁶² et regroupant chercheurs italiens et français. Révélateur de cette nouvelle configuration est le fait que le premier colloque organisé par la CNHI (Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration) choisisse de croiser histoire coloniale et histoire des migrations et est consacré tant aux mobilités dans l'empire qu'à l'empreinte coloniale sur la politique migratoire de la France et à ses conséquences⁶³, cependant que de jeunes chercheurs entreprennent l'histoire des migrations qui amènent en France après 1945 des populations issues de l'ancien empire français, d'Afrique du Nord d'abord⁶⁴, plus récemment d'Afrique subsaharienne⁶⁵. Là encore le contexte politique n'est pas étranger à cela. La gestion politique des émeutes urbaines qui marquent la décennie ravive le souvenir de la guerre d'Algérie cependant que des acteurs qui émergent alors dans l'espace politique lient explicitement passé colonial et existence de discriminations systémiques au sein de la société française⁶⁶.

⁵⁶ J. Ponty, M. Laurent, S. Aprile, *Polonaises aux champs. Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises*, Paris 2015.

⁵⁷ A. Rothenbühler, *Le Baluchon et le jupon. Les Suissesses à Paris, itinéraires migratoires et professionnels (1880-1914)*, Neuchâtel 2015.

⁵⁸ L. Guerry, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille (1918-1940)*, Lyon 2013 ; A. Audeval, *Une question de catégorie ? Politiques du mariage mixte entre Allemandes et Français*, in « Le Mouvement Social », 225 (2008), pp. 39-15 ; M. Martini, *Des formes de médiation sexuellement orientées ? Lieux, institutions et acteurs du placement des 'travailleuses' migrantes à l'époque contemporaine*, in « Migrations Société » 127 (2007), pp. 7-12.

⁵⁹ *Politique et administration du genre en migration*, a cura di P. Rygiel, Paris 2011, ; *Images et représentations du genre en migration*, N. Lillo e P. Rygiel (dir.), Paris 2007.

⁶⁰ B. Stora, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Paris 1992.

⁶¹ G. Massard Guilbaud, *Des Algériens à Lyon. De la grande guerre au front populaire*, Paris 1995.

⁶² Une liste des publications du CEDEI se trouve à <http://cedei.univ-paris1.fr/publications.htm>.

⁶³ *Histoire de l'immigration et question coloniale en France*, a cura di N.L. Green e M. Poinson, Paris 2008.

⁶⁴ E. Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris 2011 ; L. Pitti, *Ouvriers algériens à Boulogne Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à une histoire sociale et politique des ouvriers en France*, thèse, Paris VIII, 2002.

⁶⁵ J.P. Dedieu, *La parole immigrée. Les migrants africains dans l'espace public en France, 1960-1995*, Paris 2012.

⁶⁶ F. Gèze, *Les « intégristes de la République » et les émeutes de novembre ou les effets de la mutation médiatique de la figure de l'intellectuel*, in « Mouvements », 44-2 (2006), pp. 88-100.

Certains historiens accordent plus d'importance enfin aux aspects culturels que ce n'était le cas au cours des générations précédentes, qu'il s'agisse d'examiner l'action publique⁶⁷ ou de mettre en évidence les traces culturelles des migrations passées. Cela renvoie aux transformations de l'historiographie française durant cette période, mais peut aussi tout à fait s'inscrire dans une perspective politique, renvoyant au développement de modes de gestion de la question sociale qui font une large place à la remédiation symbolique.

Perspectives

Du fait de ces déplacements successifs le champ a changé de nature en même temps que de taille. Si la première génération édifie une histoire que le titre même du *Creuset français* définit comme celle de la permanente production de la nation française⁶⁸, celle-ci peut apparaître au terme de cette séquence comme une histoire des populations de France, transcription historiographique de la thèse alors défendue par Marie-Claude Blanc-Chaléard, qui écrit que les logiques de la différenciation et de la segmentation ont alors pris le pas en France sur celles de l'assimilation. Nous retrouvons là les connexions entre contexte politique et production historiographique qui marquent ce champ depuis l'origine et conduisent souvent à repérer, ordinairement à quelques années de distance du fait de la durée d'élaboration d'un travail historique, l'écho des mutations de la question immigrée telle qu'elle est pensée en France dans l'historiographie, sous l'effet bien sûr de l'insertion, souvent active, des historiens dans l'espace public, mais aussi, c'est là une spécificité du champ au regard d'autres champs historiques, des attendus d'une commande publique adressée aux historiens sous la forme d'appels d'offre ou de subventions, ce qui a d'ailleurs pour effet de rendre difficile la prévision des évolutions ultérieures qui sont pour partie le produit de déterminants externes.

L'intérêt récent pour l'asile⁶⁹ et le refuge⁷⁰ qui avait déjà fait l'objet de quelques thèses⁷¹ et d'un ouvrage célèbre de Gérard Noiriel⁷², peut ainsi être à la fois lié à l'actualité de la crise de l'asile en Europe, mais aussi à la possibilité de trouver des financements pour des recherches sur ce thème, dont témoigne par exemple, le lancement par l'Alliance Nationale de la Recherche d'un appel à projet exceptionnel (Flash Asile) en 2016 ouvert aux travaux historiques.

De même il est possible de connecter la multiplication des travaux consacrés aux mémoires des migrations, attentifs souvent aux particularités culturelles des populations migrantes⁷³ à la multiplication d'initiatives locales émanant, parfois conjointement, d'associations issues de l'immigration et de collectivités locales dans un contexte où tant la gestion de la diversité culturelle dans le cadre des politiques publiques, que la désignation des populations par leur origine, sont devenues des évidences peu interrogées⁷⁴.

⁶⁷ A. Escaffre-Dublet, *Immigration et politiques cultures*, Paris 2014.

⁶⁸ G. Noiriel, *La tyrannie du national : le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris 1991.

⁶⁹ D. Diaz, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX^e siècle*, Paris 2014 ; G. Burgess, *Refuge in the Land of Liberty: France and Its Refugees, from the Revolution to the End of Asylum, 1787-1939*, Londres, 2008.

⁷⁰ S. Aprile, *Le siècle des exilés Bannis et proscrits, de 1789 à la Commune*, Paris 2010.

⁷¹ C. Mondonico, *L'asile sous la monarchie de Juillet : les réfugiés étrangers en France de 1830 à 1848*, thèse de doctorat, Histoire, EHESS, 1995.

⁷² G. Noiriel, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris 1991.

⁷³ S. Mourlane, Dominique Païni, *Ciao Italia ! Un siècle d'immigration et de culture italiennes en France*, Paris 2017.

⁷⁴ H. Bertheleu, *Mémoires des migrations en France. Du patrimoine à la citoyenneté*, Rennes 2016.

Nous pouvons enfin associer les transformations des formes de la question sociale dans la France contemporaine, dont les « cités » sont une métonymie et le fait que l'étude des formes de l'intégration s'est déplacée de l'étude de l'insertion des travailleurs dans le processus productif⁷⁵ à une description fine de leur place dans la ville⁷⁶, les formes du logement et de la prise en charge par certaines des institutions de l'État social des populations migrantes ou des enfants des immigrés devenant signe et symbole de leur rapport à la société française⁷⁷.

Il faudrait sans doute, pour caractériser ces dynamiques, parler d'inflexions plus que de ruptures peut-être d'un enrichissement constant du questionnaire historien, plus que de formes successives de celui-ci. La consultation de la liste des thèses récentes ou en cours consacrées à l'histoire de l'immigration en France permet en effet de constater que si l'on peut retrouver la trace des mutations repérées, beaucoup de travaux s'inscrivent dans la continuité de tendances plus anciennes qu'ils poursuivent en explorant l'histoire migratoire de groupes⁷⁸, de lieux⁷⁹, ou de périodes jusque-là peu étudiés, ce qui se traduit pour un intérêt particulier pour la période postérieure à 1945⁸⁰ et les populations issues de l'ancien empire français⁸¹.

Les transformations du champ, passées et en cours, ne peuvent cependant se résumer aux métamorphoses d'un questionnaire sous l'effet du contexte français. Au cours de la période récente particulièrement l'histoire des migrations se transforme sous l'effet d'évolutions propres au champ historien. La manifestation la plus évidente en est l'exploitation de sources nouvelles, que la mobilisation conjointe d'institutions et d'acteurs associatifs, rendue possible par l'intérêt actuel pour les questions migratoires, a permis de rendre accessibles au public. Le dépôt et l'inventaire des archives de la Cimade⁸², de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés)⁸³, du SSAE (Service social d'aide aux émigrants)⁸⁴ ont permis de renouveler notre perception des politiques d'immigration en mettant en lumière la complexité des interactions sociales et politiques nouées autour de l'administration et de l'accueil des populations migrantes, autant que l'importance de prendre en compte, en sus du triptyque traditionnellement

⁷⁵ Par exemple, P.D. Galloro, *Ouvriers du fer- Princes du vent. Histoire des flux de main-d'oeuvre dans la sidérurgie lorraine*, Metz 2001.

⁷⁶ M.Cohen, *Les bidonvilles de Nanterre, entre "trop plein" de mémoire et silences*, in « Diasporas », 17, 2011, pp. 42-62 ; C. David, *La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Politique urbaine et redéfinition de la place des immigrants dans la ville (années 1960-1970)*, in « Histoire urbaine », 27-1, (2010), pp. 121-142.

⁷⁷ M.C. Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris 2016.

⁷⁸ M. Wilmart, « La " colonie albanaise " de Paris dans l'entre-deux-guerres. Mémoires Paris et Ile de-France », in *Histoire des migrations en Ile-de-France. Actes du XII colloque d'histoire régionale, Créteil, 27-28 nov. 2009*, Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île de France, 61 (2010), pp.179-193 ; J.P. Namont, *Une histoire de l'immigration tchèque et slovaque en France (1914-1940)*, Paris 2011.

⁷⁹ M. Denis, *Les travailleurs agricoles étrangers dans le département de la Creuse pendant l'entre-deux-guerres*, in *Mémoires de la Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse*, t. 61 (2015/2016), pp. 231-254.

⁸⁰ J.Guedj, *Gouverner ou choisir, la quatrième république et l'immigration*, Thèse, Nice, 2015.

⁸¹ L. Luguern, *Les Travailleurs indochinois requis, Parcours 1939-2006* [publication bilingue, français-vietnamien], Viêt-Nam 2010.

⁸² *La Cimade et l'accueil des réfugiés. Identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994*, a cura di D. Kévonian, G. Dreyfus-Armand, M.C.e Blanc-Chaléard et M. Amar, Nanterre 2013.

⁸³ , *Réfugiés et apatrides -Administrer l'asile en France (1920-1960)*, a cura di A. Angoustures, D. Kévonian, C. Mouradian, Rennes 2017.

⁸⁴ L. Chibrac, *Les pionnières du travail social auprès des étrangers. Le Service social d'aide aux émigrants, des origines à la Libération*, Rennes 2005.

étudié des migrants, des employeurs et de l'État central, un ensemble d'acteurs tiers, médiateurs ou intermédiaires de la migration longtemps peu étudiés.

L'historiographie française d'autre part, en ce domaine comme en d'autres, suit longtemps sa pente propre. L'intérêt de chercheurs étrangers pour l'histoire des migrations en France⁸⁵, le rôle de passeurs qu'ont pu jouer quelques personnalités, dont Nancy Green, qui pratique et prône tant l'histoire comparée⁸⁶ que la nécessité d'étudier les pratiques des pays de départ⁸⁷, l'intensification des circulations universitaires, sensible au cours de la dernière décennie, se sont traduites par l'émergence d'approches et terminologies nouvelles, dont l'une des manifestations est la prise en compte de toujours plus de populations mobiles, auxquelles appliquer des questionnaires issus des études migratoires. Nancy Green ainsi, historienne des ouvriers juifs du sentier parisien, s'intéresse au cours de ces dernières années aux avocats, aux banquiers et aux hommes d'affaires américains⁸⁸, manifestant le fait que cette logique aboutit à définir une histoire qui serait non plus celle de l'incorporation de cohortes nombreuses de travailleurs manuels, mais une histoire des circulations transnationales, voire des mobilités, tenant ensemble exilés, migrants et expatriés, conformément d'ailleurs à certaines des tendances de l'historiographie internationale⁸⁹.

D'autres évolutions contemporaines conduisent à parler alors d'une extension du domaine de la recherche par la transposition ou l'application d'un jeu de méthodes et de concepts élaborés dans le contexte assez étroitement défini de l'immigration de travailleurs immigrés en métropole à d'autres lieux ou d'autres populations. La période récente voit ainsi se développer une étude des populations rapatriées à la suite de la perte de l'empire, qui tend à interroger leur sort au regard des catégories des études migratoires⁹⁰, se multiplier les travaux consacrés aux mobilités impériales, c'est-à-dire à la gestion de la mobilité des populations par les autorités françaises dans l'ensemble des territoires soumis à leur autorité⁹¹, cependant qu'est interrogée la qualité de migrants tant des populations d'outre-mer détentrices de la citoyenneté française⁹² que de certains migrants intérieurs⁹³ ou que mouvements plus anciens se voient

⁸⁵ Pour des exemples récents, J. Fette, *Exclusions: Practicing Prejudice in French Law and Medicine, 1920-1945*, Cornell 2012; A.H. Lyons, *The Civilizing Mission in the Metropole: Algerian Families and the French Welfare State during Decolonization*, Stanford 2013.

⁸⁶ N. Green, *Du Sentier à la 7e Avenue. La confection et les immigrés : Paris-New York, 1880-1980*, 1998. Pour un autre exemple de cette approche, J. Rainhorn, *Paris, New-York : des migrants italiens (années 1880-1930)*, Paris 2005 ; P. Rygiel, *Indésirables et migrants désirés. Notes sur les pratiques des migrants dans quelques grands pays d'immigration (1880-1939)*, in *Le bon grain et l'ivraie*, Paris 2006, pp. 21-36.

⁸⁷ F. Weil e N.L. Green. *Citoyenneté et émigration. La politique du départ*, Paris 2006. On verra aussi, C. Douki, *Les mutations d'un espace régional au miroir de l'émigration : l'Apennin toscan (1860-1914)*, thèse, Sciences-Po, 1996.

⁸⁸ N.L. Green, *Les Américains de Paris, Hommes d'affaires, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1941*, Paris 2014.

⁸⁹ C.G. Pooley, *Mobility, Migration and Transport: Historical Perspectives*, Londres, 2017.

⁹⁰ Y. Scioldo-Zürcher, *Devenir métropolitain, politique d'accueil et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954-2005*, Paris, 2010.

⁹¹ H. Vermeren, *Les Italiens à Bône (1865-1940) – Migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie*, Rome 2017 ; J. Charnay, *Les Syro-Libanais en Afrique Occidentale Française (A.O.F) des années 1880 à 1939*, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 142, 5 mai 2017, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/remmm/9745>.

⁹² M. Milia, *Histoire d'une politique d'émigration organisée pour les départements d'outre-mer*, in « Pouvoirs dans la Caraïbe », Spécial 1997, mis en ligne le 16 mars 2011, consulté le 28 mai 2018, URL : <http://journals.openedition.org/plc/739> ; DOI : 10.4000/plc.739.

⁹³ Cf. la thèse en cours de M. Simonpoli consacré aux Corses en région parisienne.

appliqués le même questionnaire⁹⁴, alors que, dans le contexte français du moins, l'étude des populations immigrées, liée à une histoire de la citoyenneté et de la nationalité posant en fondement la révolution française⁹⁵, voyait là d'abord des réalités d'une nature toute autre.

L'intérêt pour les interactions entre régulation nationale des migrations et ordre international, s'il n'est pas tout à fait récent, peut lui aussi être compris en référence à l'émergence au sein de l'historiographie internationale d'un intérêt pour une histoire qui, quel que soit le nom qu'on lui donne, tend à montrer que les États ne sont pas des monades autonomes, mais se meuvent au sein d'un environnement dont les transformations, mais aussi les régulations, qu'elles concernent les migrations de travail⁹⁶, le refuge⁹⁷ ou les droits des étrangers⁹⁸, ont des effets et dictent en partie leurs stratégies et leurs politiques.

La France, longtemps, est un vieux pays d'immigration sans histoire. Dès les années 1840 la concurrence potentielle des travailleurs étrangers est une question politique⁹⁹, dès 1880 on compte plus d'un million d'étrangers résidant en France. Il faut attendre cependant les années 1980 pour que soit organisée la première grande exposition retraçant l'histoire de la présence étrangère en France et que paraissent les premières synthèses dédiées à ce thème. En quarante ans ce sujet marginal, défriché par quelques pionniers est devenu un champ de recherches particulièrement actif, à travers un enrichissement constant du questionnaire des origines, d'une dilatation aussi de son usage, au risque d'ailleurs d'une dilution dans une histoire des circulations ou des mobilités dont les contours sont incontestablement plus flous et le lien au débat public plus lâche, l'insistance sur la mémoire et le respect dû à l'immigré ancien, et souvent mort, tendant à minorer « profondément l'immigration comme question sociale, pour la hisser au rang d'objet culturel légitime »¹⁰⁰.

La mise en évidence de certaines des dynamiques associées à ces évolutions rend toute transposition incertaine. Il faut, dans un contexte marqué par la progression d'une gauche héritière du mouvement ouvrier, pour que naisse et se structure cette histoire un contexte bien particulier, qui voit une génération d'historien pris dans les luttes politiques et sociales d'alors, joindre leurs forces à celles d'anciens militants d'extrême-gauche, impliqués dans les luttes immigrées des années 1970, auquel leur bagage universitaire permet une reconversion efficace dans l'action culturelle.

L'abondance de la production sur le sujet, l'existence d'infrastructures et d'institutions favorisant la recherche sur ce thème, la présence de spécialistes de l'histoire des migrations au sein d'institutions centrales sont pour partie le fruit de centralité de la question immigrée dans le débat public depuis les années 1970, de la longue histoire migratoire de la France, mais aussi, en un contexte politique le permettant, de la mobilisation d'acteurs académiques aptes, du fait de leurs inscriptions multiples, à trouver en dehors du champ académique alliés et ressources

⁹⁴ C. Maite, *Les chemins de verre. Les migrations des verriers d'Altare et de Venise, XVIe-XIXe siècles*, Rennes 2009.

⁹⁵ S. Wahnich, *L'impossible citoyen: l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris 1997.

⁹⁶ P.A. Rosental *Géopolitique et État-providence. Le BIT et la politique mondiale des migrations dans l'entre-deux-guerres*, in « *Annales. Histoire, Sciences Sociales* », 61- 1 (2006), pp. 99-134.

⁹⁷ D. Kevonian, *Réfugiés et diplomatie humanitaire : les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Paris 2004.

⁹⁸ P. Rygiel, *Does International Law Matter?*, in « *Journal of Migration History* », 1-1 (2015), pp. 7-31.

⁹⁹ P.J. Deraine, *Le travail, les migrations et les conflits en France : représentations et attitudes sociales sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République*, Dijon 1999.

¹⁰⁰ M. Belba, S. Laacher, *La mémoire comme procédé de dépolitisation de l'immigration*, in *Immigration, politiques et usages de la mémoire*, Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations,, Direction régionale Ile-de-France, Génériques, Paris, Juin 2005.

Philippe Rygiel, « Les migrations internationales au prisme d'une historiographie nationale. Les historiens et les migrations vers les espaces français », *Il messire di storico*, X/1, 2018, pages 27-42

au prix d'une longue mobilisation que tant ses objectifs que son intensité et ses modes conduisent à qualifier de militante¹⁰¹.

¹⁰¹ C. Wihtol de Wenden, : *L'artisan d'une revue incontournable dans le champ migratoire*, in « Hommes & Migrations », 1311 (2015), pp. 134-135.